



LISTE DES PIÈCES A FOURNIR POUR TOUTE INSCRIPTION

Important : la demande d'inscription ne pourra être effectuée que si toutes les pièces listées ci-dessous sont en votre possession :

Pour la Mairie :

- Livret de famille, carte d'identité
- Justificatif de domicile datant de moins de trois mois (quittance, EDF, eau, téléphone fixe ou portable)
- Photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant en cas de divorce ou de séparation des parents.
- Fiche d'inscription délivrée en Mairie ou téléchargée sur le site de la commune

Pour l'école :

- Carnet de santé
- Certificat de radiation
- Photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant en cas de divorce ou de séparation des parents.
- Fiche d'inscription délivrée en Mairie

APRÈS VOTRE PASSAGE EN MAIRIE ET AFIN DE VALIDER VOTRE INSCRIPTION, VOUS DEVEZ PRENDRE UN RENDEZ-VOUS AUPRÈS DE LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE :

- Madame Muriel FROMENTOUX : Tél. 05.53.22.55.66